

ENTRÉE (EN FORCE) DE LA 5G SUR LE TERRITOIRE BELGE

Depuis mars 2020, tandis que la Belgique est en pleine crise sanitaire et la population en confinement, la 5G fait parler d'elle. L'idée de poursuivre le développement d'une nouvelle génération de téléphonie mobile chez nous n'est en effet pas neuve, il suffit de suivre les travaux de l'Europe consacrés à ce sujet et, en ce qui nous concerne, de nous intéresser au positionnement de la Belgique quant à cette matière, aux niveaux fédéral et régional.

LA 5G, BIENTÔT SUR LE TERRITOIRE BELGE ?

CONTEXTE D'UNE ENTRÉE EN FORCE

La 5G est disponible aujourd'hui sur 110 sites dans 70 villes et communes, principalement en Flandre¹. En Wallonie, la réglementation actuelle ne permet le déploiement que d'une version « light » de la 5G. C'est-à-dire que, comme avec la 2G, 3G, 4G les bandes de réseaux sont comprises entre 700 MHz et 2,6 GHz. La « vraie » 5G utilisera des fréquences plus élevées autour de 3,6 GHz, puis au-delà de 24 GHz. Chacune des trois régions devra alors revoir ses normes de rayonnement à la hausse pour permettre aux opérateurs de développer cette 5ème génération. En outre, la 5G fait appel à de nouvelles techniques qui ne sont, pour le moment, soumises à aucune réglementation. La technologie impose un rythme que la loi ne peut supporter. La base législative sur laquelle nous reposons remonte en effet à 2009. Quant aux communes, surprises pour la plupart de l'arrivée subite de la 5G sur leur territoire, elles n'ont, selon le cadre réglementaire actuel, pratiquement aucune marge de manoeuvre.

En l'absence de toute évaluation d'incidences de ces fréquences sur la santé et sur l'environnement, le principe de précaution est massivement revendiqué. Le Gouvernement wallon a mandaté un groupe d'experts pour en étudier les différents aspects. Le rapport est attendu fin janvier-début février.

Le déploiement de la 5G en Belgique est bien planifiée pour 2021-2022, en dépit des risques potentiels sur la santé et l'environnement. Le 22 janvier, nous apprenons la validation du projet de loi 5G.² La vente des droits d'utilisation des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile pourrait désormais avoir lieu fin de cette année.

UN DÉBAT CRUCIAL MAIS INEXISTANT

Avant un déploiement aussi massif que celui prévu pour la 5G, un

débat s'impose sur les besoins à remplir avant de développer les outils nécessaires. Il convient de penser le progrès en termes d'objectifs plutôt que d'outils. Il s'agit en effet d'un choix de société qui porte sur le long terme et qui engage les générations à venir.

QUELS PEUVENT ÊTRE LES EFFETS DE LA 5G ?

EFFETS SUR LA SANTÉ

Face aux générations précédentes de téléphonie, les experts scientifiques, du monde médical... marquaient déjà une profonde inquiétude quant aux impacts sanitaires et biologiques sur la population mais aussi sur le monde animal et végétal³ ; ils font appel aujourd'hui à un devoir de précaution et réitèrent leur demande face à l'arrivée de cette nouvelle génération de téléphonie.

En 2011, l'OMS a classé les rayonnements électromagnétiques de hautes fréquences (téléphones portables, antennes relais, WiFi, Bluetooth,...) comme potentiellement cancérogènes⁴. Suite à la publication de nombreuses études, dont celle récente du National Toxicology Program⁵, les experts ont considéré que la cancérogénicité des radiofréquences doit être réévaluée en « haute priorité » par l'OMS.

Voici quelques conséquences pointées par les spécialistes (résultats de plusieurs milliers d'études relatives aux générations précédentes) : effets neurologiques et comportementaux, effets sur les protéines de stress, sur le système immunitaire, sur la mélatonine (hormone qui régule la veille et le sommeil), troubles cognitifs, dépressifs et cardiaques, effets promoteurs sur la genèse du cancer du sein, tumeurs du cerveau, effets sur la fertilité et la reproduction, sur le fœtus et le nouveau-né, électro- hypersensibilité (EHS)⁶... ».



Avant un déploiement aussi massif que celui prévu pour la 5G, un débat s'impose sur les besoins à remplir avant de développer les outils nécessaires.



¹ À la date du 9 octobre 2020

² « Le conseil des ministres valide le projet de loi 5G ». LaLibre, 22 janvier 2021.

³ Warnke, Ulrich. « Des abeilles, des oiseaux et des hommes. La destruction de la nature par « l'électromog ». Initiative Compétence pour la protection de l'homme, de l'environnement et de la démocratie 1 (2007).

⁴ criirem.org. « OMS classification 2B des antennes, portables, WiFi... »

⁵ Alerte Phonedgate. « Étude américaine majeure : Des "preuves évidentes" relient les ondes des téléphones portables au cancer chez l'animal »,

⁶ « The Bioinitiative Report 2012 "A Rationale for Biologically-Based Public Exposure Standards for Electromagnetic Fields (ELF and RF)" ».

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

« Les champs magnétiques et électriques naturels et leurs variations constituent des conditions essentielles à l'orientation et aux déplacements d'un grand nombre d'animaux. Un lien est établi entre la technologie magnétique, électrique et électromagnétique créée par l'homme et la disparition d'abeilles et autres insectes, la désertion par les oiseaux de leur espace de vie habituel. De nombreux organismes seront beaucoup plus impactés que les hommes : les insectes, les oiseaux, les petits mammifères, ainsi que les amphibiens, les plantes et les arbres⁷. » Les avis convergent quant aux risques pris si l'on ne considère pas davantage les recommandations des divers experts.

EFFETS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La technologie 5G est moins énergivore que la 4G pour la même quantité de données transmises. Cependant, la multiplication des usages et l'accroissement des émissions vont annuler ce « gain » énergétique et même le contrebalancer. Le réseau 5G consommera même trois fois et demie plus d'électricité que la 4G.

DES DONNÉES VIRTUELLES, UNE POLLUTION RÉELLE

Avec la multiplication des usages, les applications multimédias, le streaming vidéo, la consommation des données mobiles a connu une croissance importante ces dernières années. En cinq ans, le volume de données mobiles consommé a été multiplié par 10 en Belgique (tendance observée dans l'ensemble des pays développés)⁸. Pour donner une idée, selon une étude de Greenpeace, à lui seul le streaming vidéo émet chaque année 300 millions de tonnes de CO₂, l'équivalent des rejets annuels en CO₂ d'un pays comme l'Espagne⁹.

Fabriquer de nouveaux appareils constitue une partie importante de la consommation énergétique et nécessite le recours à des tonnes de métaux rares ; une activité minière que l'on sait extrêmement polluante.

Derrière l'illusion du gain de liberté, nous sommes en passe d'accroître notre dépendance environnementale. Une nouvelle ère débute, « en voulant nous émanciper des énergies fossiles, nous sombrons en réalité dans une nouvelle dépendance, plus forte encore. Robotique, intelligence artificielle, hôpital numérique, cyber-sécurité, biotechnologies médicales, objets connectés, nanoélectronique, voitures sans chauffeur [...] le moindre de nos gestes quotidiens et même nos grands choix collectifs vont se révéler totalement tributaires des métaux rares.¹⁰ ».

UN COÛT HUMAIN

Ce sont des millions de personnes qui bénéficient de ces nouvelles technologies sans se préoccuper de la manière dont elles sont fabriquées. Des communautés, loin de chez nous, payent pourtant le prix de notre « transition ». L'extraction des quelques 60 métaux rares nécessaires à la fabrication d'un smartphone a un coût humain important en Asie et en Afrique.

« Les violations des droits humains perpétrées dans les mines demeurent hors de la vue et des consciences : en effet, sur le marché mondialisé, les consommateurs n'ont aucune idée des conditions de travail dans les mines, les usines et les chaînes de montage. Nous avons découvert que les négociants achètent le cobalt sans poser de questions sur le lieu et les conditions d'extraction. »¹¹

Selon le rapport d'Amnesty International et Afrewatch (African Resources Watch), « au moins 80 mineurs artisanaux sont morts sous terre dans le sud de la RDC, entre septembre 2014 et décembre 2015. On ne connaît pas le chiffre réel, car de nombreux accidents ne sont pas signalés et les cadavres restent ensevelis sous les décombres ».

Des enfants ont raconté qu'ils travaillent jusqu'à 12 heures par jour dans les mines, transportant de lourdes charges, pour gagner entre un et deux dollars par jour. Selon l'UNICEF, en 2014, environ 40 000 enfants travaillaient dans les mines dans le sud de la RDC, dont beaucoup dans des mines de cobalt. »¹²

Enfin, comme le dit Guillaume Pitron dans son ouvrage : « Ce panorama des impacts environnementaux (et humains) de l'extraction des métaux rares nous astreint, d'un coup, à poser un regard beaucoup plus sceptique sur le processus de fabrication des technologies vertes. »¹³

POLLUTION DE L'ESPACE

Autre impact : la pollution du ciel lié au projet de déploiement satellitaire d'Elon Musk, baptisé « Starlink ». Le projet consiste à envoyer plus de 40 000 satellites au-dessus de nos têtes afin de vendre des connexions internet haut débit sur l'ensemble de la planète, y compris dans les endroits reculés. Outre la pollution du ciel, cela risque également de mettre à mal les observations météorologiques satellitaires donc la qualité des prévisions météorologiques mais aussi la recherche astronomique.

⁷ Warnke U, "Des abeilles, des oiseaux et des hommes", 2007 Nov, Kompetenzinitiative zum Schutz von Mensch, Umwelt und Demokratie (Initiative Compétence pour la protection de l'homme, de l'environnement et de la démocratie).

⁸ « Antennes 5G : la Chine les met en veille pour limiter la consommation d'énergie ». France Soir, 17 septembre 2020.

⁹ Greenpeace. « Pollution numérique : comment la réduire ? »

¹⁰ Pitron, Guillaume. « La guerre des métaux rares: La face cachée de la transition énergétique et numérique. » les liens qui libèrent, 2018. Préface

¹¹ Amnesty International, AfreWatch. « Le travail des enfants derrière la production de smartphones et de voitures électriques ». Consulté le 30 novembre 2020. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/01/child-labour-behind-smart-phone-and-electric-car-batteries/>.

¹² Ibidem.

¹³ Pitron, Guillaume, p.55.

DES ENJEUX SOCIAUX ...

Il faut aussi tenir compte d'un constat d'ordre social. L'émergence de nouvelles technologies a plutôt tendance à exclure les personnes qu'à les intégrer à la société. Les bénéfices de l'installation de la 5G seront partagés entre les investisseurs du secteur. La 5G n'est-elle pas une occasion supplémentaire d'exacerber la fracture sociale entre les Belges, ou encore, à l'échelle de la planète entre le Nord et le Sud¹⁴ ?

La crise sanitaire actuelle incite encore davantage au recours aux écrans, privant les personnes de rencontres. Cette standardisation des rapports sociaux par écrans interposés pose question sur l'avenir de nos interactions et la digitalisation. Il est vital pour les individus de vivre des rencontres directes, facteur propre à notre humanité. La situation d'isolement vécue par les aînés, la privation de liens sociaux éprouvée par les ados - plus percutante encore pour eux - constituent des éléments que nous ne pouvons pas négliger.

... MAIS AUSSI ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET FINANCIERS ÉNORMES

La tendance est de rendre croissance économique et évolution technologique indissociables. À en croire les promoteurs et décideurs politiques, si l'Europe veut avancer et rivaliser avec les deux autres grands pôles de l'économie numérique, à savoir la Chine et les Etats-Unis, elle ne peut pas se permettre d'attendre la garantie que ces technologies soient inoffensives.

Selon Agoria, Fédération de l'industrie technologique qui mène un lobbying intense en faveur de la 5G, « le déploiement de la 5G se traduirait aussi par la création de 36.000 emplois en Belgique. Si le déploiement n'avait pas lieu, il y aurait même un risque de délocalisation de la production ». N'assistons-nous pas ici à un chantage à l'emploi communément utilisé dans le difficile contexte économique actuel ?

Du côté de l'Europe, le manque à gagner serait aussi bien trop important. Dans une communication de la Commission européenne au Parlement, on peut lire « les recettes produites par la 5G dans le monde devraient représenter l'équivalent de 225 milliards d'euros en 2025. Une autre source indique que les avantages de l'introduction de la 5G dans quatre grands secteurs industriels peuvent atteindre 114 milliards d'euros par an. »¹⁵ La 5G va aussi rapporter un pactole à l'État belge. Le gouvernement doit en effet céder les droits d'usages des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile fin 2021/début 2022. On estime que la vente aux enchères des fréquences 5G rapportera un minimum de 810,7 millions d'euros à l'Etat belge.¹⁶

Des chiffres qui étouffent les mises en gardes des scientifiques à propos des effets potentiellement dévastateurs pour la santé et l'environnement. Le montant escompté vaudrait le coup de faire courir le risque à des millions de citoyens.

A-T-ON PERDU LE FIL ?

Depuis l'avènement de ces nouvelles technologies sans fil, plusieurs associations militent et préconisent les solutions filaires qui ne présentent pas de risque pour la santé et l'environnement et qui pourraient même mieux satisfaire les nouveaux besoins pointés par la 5G. Dans son rapport, l'Institut national pour la science, le droit et la politique publique (NISLAPP) de Washington est clair, les solutions filaires sont « plus rapides, stables, fiables, sûres, saines et durables ».

Le fondement d'un vivre ensemble pacifié et harmonieux repose sur la démocratie. Le travail de recherche lié à ce dossier sur le déploiement de la 5G, nous montre à quel point, celle-ci est sciemment mise à mal, pis totalement bafouée. Les requêtes, les mises en garde, les risques de catastrophe, qu'ils soient d'ordre démocratique, sanitaire, éthique, environnemental ou encore social sont balayés ou dénigrés. Le monde politique reste insensible aux cris d'alarme lancés tant par les médecins, les scientifiques, les professeurs que par les citoyens du monde entier réclamant que soit respecté le principe de précaution face à une invasion massive et incontrôlée ou incontrôlable des ondes électromagnétiques artificielles de la 5G non éprouvées à ce jour.

La course à la croissance économique sans limite semble rendre aveugles nos institutions plus enclines à suivre les injonctions des lobbys économiques et leur propagande incessante et intoxicante relayée par de nombreux médias. Il n'est pas question ici de rejeter invariablement les apports positifs promis par cette technologie. Mais il convient de les développer dans des situations et des cadres précis et spécifiques, afin d'apporter une réponse adéquate à ce vaste débat. Car des alternatives existent, nous pensons aux solutions filaires qui ne présentent aucun risque pour la santé et l'environnement et qui peuvent répondre à la plupart de nos besoins. Et si nous choissions une voie raisonnable, responsable et durable ?

Ces quelques lignes sont le fruit de réflexions partagées entre les membres du « groupe de travail 5G » mis en place par le MOC Luxembourg. Ce groupe est composé de membres d'organisations telles que Altéo, Enéo, la CSC, Vie Féminine, les Équipes Populaires, l'AREHS, l'Observatoire de l'Environnement ainsi que de citoyens soucieux d'un déploiement raisonné des technologies dans notre société.

Le CIEP est disponible pour présenter ce dossier dans votre groupe ou association, en visioconférence ou en présentiel quand ce sera possible

PLUS D'INFOS

Martin Heyde

📞 063/21 87 38

✉ m.heyde@mocluxembourg.be

¹⁴ Raskin, Jean-Pierre. « 5G: où sont les gagnants et les perdants ? » Démocratie, novembre 2020.

¹⁵ Communication de la Commission européenne. « Un plan d'action pour la 5G en Europe », septembre 2016.

¹⁶ Munster, Jean-François. « La 5G belge vaut 138 millions de plus ». Le Soir, 2 décembre 2019.